



## Formulaire demande de report de service

Remplir et faire parvenir à : [SSCM.Protection-civile@ne.ch](mailto:SSCM.Protection-civile@ne.ch)

### Art. 36 OPCi

*Votre demande de report de service doit être faite au plus tard 3 semaines avant l'entrée en service. La demande doit être motivée. Nul ne peut faire valoir un droit au report de son service d'instruction. L'autorité chargée de la convocation statue sur la demande.*

*Tant que le report n'a pas été accordé, l'obligation d'entrer en service subsiste.*

### Données personnelles:

NO AVS :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postale et Localité :

Téléphone :

Email :

### Données sur le service

NO de service :

Nom du service :

Dates du service : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

**Motif de la demande** (un justificatif doit être envoyé en pièce jointe)

Date :

Signature :